



## Déclaration de l'UNSA éducation

CTPD du 21 janvier 2011

Comment faire croire que l'on améliore le système éducatif alors qu'en réalité, on le saigne depuis plusieurs années et qu'il est prévu de le saigner à nouveau dans les années à venir ? Comment faire toujours mieux avec toujours moins ? En matière d'éducation, c'est impossible.

Ainsi, la rentrée prochaine s'annonce catastrophique. L'assemblée nationale a voté la suppression de 16 000 emplois dans le budget 2011, alors que la Depp projette des effectifs en hausse de 3 900 élèves dans les écoles publiques et près de 50 000 dans le second degré public.

La publication du rapport de l'Inspection générale décrivant un budget 2010 « partiellement insincère », une situation de tension généralisée et la pénurie de moyens face à une augmentation globale des effectifs n'y aura rien fait. Tous les indicateurs sont au rouge.

**Les écoles publiques** avec 3900 élèves en plus devront rendre près de 9000 emplois. Avec 4800 emplois supprimés, **les établissements du second degré** vont être soumis à rude épreuve. Les collèges ne seront pas épargnés malgré 28 000 élèves supplémentaires. Ainsi que le SE-Unsa l'avait prédit, la réforme de l'enseignement professionnel va produire ses effets les plus désastreux en termes d'économies de moyens.

Ajoutons à cela que 600 postes administratifs seront de même supprimés.

Le Ministre doit prendre en compte les évolutions démographiques et abandonner les suppressions d'emplois qu'il a prévues. Il ne peut plus maquiller la réalité et compromettre plus longtemps par ses choix budgétaires l'avenir de notre système éducatif. Le SE-Unsa condamne fermement cette gestion comptable à court terme qui hypothèque l'avenir de notre pays.

**Cette saignée se traduira sur l'académie** par 156 emplois supprimés dans le premier degré, 196 dans le second degré et 25 dans le secteur administratif.

**Sur le département de l'Eure**, les collèges et SEGPA devront rendre 28 postes alors qu'il est prévu 600 élèves en plus.

Les écoles devront rendre 49 postes alors qu'il est prévu 340 élèves en plus. Le taux d'encadrement se dégrade avec un P/E qui chute de 5,3 à 5,22 devenant ainsi inférieur au P/E national (5,29)

Les conditions de travail des enseignants et des élèves vont continuer de se dégrader et avec elles, le service public d'éducation.

Par ailleurs, l'Unsa éducation dénonce la part belle qui est faite aux établissements privés. Il a suffi d'une déclaration opportune, la veille des annonces budgétaires, pour que l'école privée ne perde que 10 % des emplois supprimés alors que 20% des moyens lui est alloué. L'enseignement public en fait les frais et supportera 90 % des suppressions ! Cerise sur le gâteau, la représentation nationale a validé l'amendement Carle qui autorise le siphonage de 4 millions d'euros de crédits initialement attribués à l'École publique vers un enseignement privé.

D'autre part, concernant le dispositif CLAIR, le SE-Unsa dit non à la dérégulation, non à la généralisation des postes à profil, non aux primes modulables, non aux lettres de mission. Nous demandons le respect des textes officiels, les projets pédagogiques et éducatifs étant construits par l'équipe et validés par le CA, ainsi que le respect des droits statutaires des personnels.

De même, le SE-Unsa s'oppose au remplacement des RAR par le dispositif ECLAIR. Le SE-Unsa s'opposera à toute décision qui conduirait à la disparition des RAR au moment où ce dispositif commence à porter ses fruits. Le bilan national des RAR que vient de publier le ministère de l'Education nationale met en avant des « premiers résultats positifs ». Quant au rapport de l'IGEN de 2009, il salue l'émergence de nouvelles professionnalités aux apports importants pour le fonctionnement pédagogique des réseaux, les professeurs-référents. Il serait contreproductif de déstabiliser un dispositif qui fait ses preuves en imposant une nouvelle logique aux effets encore non évalués.

Le SE-Unsa revendique une réelle politique d'éducation prioritaire.